

# Un procédé littéraire d'exposition : l'anticipation chronologique

Les pages qui suivent sont consacrées à un procédé relativement courant et qui peut paraître banal : elles manqueraient d'intérêt, si la méconnaissance du procédé ne risquait d'entraîner des interprétations erronées... Le cher chanoine Bardy, grand lecteur de textes, aurait pu ajouter maints exemples à ceux que nous donnerons : nous nous bornerons à ceux qui nous paraissent propres à fonder nos remarques.

\*  
\* \*

Dans la parabole du festin des nocés, le R.P. Vaccari notait naguère la manière curieuse dont sont présentés les différents épisodes<sup>1</sup> On y voit en effet un roi qui, préparant les nocés de son fils, envoie son serviteur faire les invitations d'usage. Ceux-ci ne rencontrent qu'indifférence ; et le roi, plein de mansuétude, se contente d'insister : « Dites aux invités : mon festin est prêt... ; venez aux nocés ». Nouveaux refus : les uns s'excusent ; d'autres saisissent les envoyés et les tuent, tant et si bien que le roi, courroucé, met ses armées en campagne, fait périr les meurtriers, et incendie leur ville. « Alors, poursuit le texte, [le roi] dit à ses serviteurs : Le festin est prêt, mais les invités n'en étaient pas dignes. Allez donc dans les carrefours, et tous ceux que vous trouverez, invitez-les aux nocés... »<sup>2</sup>

A quel moment, se demande le P. Vaccari, faut-il placer le châtiment des meurtriers ? Avant ou après le festin ? A suivre strictement l'ordre du récit, ce serait avant : c'est une fois les coupables châtiés qu'*alors* (τότε) le roi procède à de nouvelles invitations. Mais des armées ne se mettent pas en mouvement, elles ne tirent pas vengeance de l'ennemi en une heure ni en un jour. Comme on ne saurait douter que le repas préparé pour les premiers invités fût celui-là même auquel prirent part les seconds, le festin est à placer avant et non après le châtiment. Tel est le raisonnement du P. Vaccari qui conclut : « L'évangéliste n'a fait

---

1. *Mélange Lebreton*, Paris, 1952, p. 138-145.

2. *MATTH.*, XXII, 2-9.

que suivre un procédé stylistique assez fréquent chez les écrivains bibliques<sup>3</sup> qui consiste à *anticiper* au cours d'un même récit une partie des événements, pour quelque raison de convenance, surtout pour ne pas revenir sur un sujet qui disparaît de la scène ».

Cette interprétation ne paraît pas contestable ; mais le procédé se rencontre ailleurs que chez les écrivains bibliques.

\*  
\* \*

Sans étendre beaucoup notre enquête, nous glanerons des exemples dans un ouvrage qui appartient comme l'évangile que nous venons de citer, à la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle : le XVIII<sup>e</sup> Livre des *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe.

1. Ce livre s'ouvre sur la mission confiée à Quirinus (Cyrinius), gouverneur de Syrie, de procéder au recensement des biens : c'était en l'an 6 de l'ère chrétienne<sup>4</sup>. La sédition que souleva alors Judas le Galiléen, amène l'historien à parler des diverses sectes juives, et à mentionner le soulèvement des sicaires, au temps où Cessius Florus était procureur en Judée, c'est-à-dire dans les années 64-66<sup>5</sup>.

Il reprend ensuite son récit là où il l'avait interrompu. Mais la transition ne laisse placé à aucune confusion : « Telles sont, dit-il en effet, les sectes philosophiques des Juifs... Quant à Quirinus, après qu'il eût liquidé les biens d'Archélaüs et terminé le recensement, ce qui eut lieu la trente-septième année après la défaite d'Antoine à Actium... ». Nul doute : nous sommes revenus à l'an 6 de notre ère.

2. L'administration de Coponius est pour Josèphe l'occasion d'énumérer les autres procureurs qui se sont succédé jusqu'à Ponce Pilate, c'est-à-dire jusqu'aux années 26-36. Mais cette fois encore, il n'a pas épuisé les informations qu'il possédait sur la période ainsi parcourue, car il revient deux fois en arrière : la première pour signaler, sans donner aucune précision chronologique, la fondation de Tibériade qui a certainement précédé les dernières années de Tibère<sup>6</sup> ; la seconde, pour raconter l'histoire des Parthes en des termes dont voici le résumé. La

3. Le P. Vaccari cite, entre autres exemples, le récit que fait Matthieu (IX, 31-32) de la guérison de deux aveugles : ceux-ci sortent de la maison et font connaître Jésus dans toute la région ; or, continue l'évangéliste, « comme ils sortaient, on présenta à Jésus un muet possédé du démon ».

Nous reviendrons ultérieurement sur les exemples qu'on trouve chez saint Luc.

4. On sait que Quirinus fut deux fois gouverneur de Syrie : en 3 avant Jésus-Christ, et en 6 de l'ère chrétienne. La mention de Coponius qui lui fut adjoint en cette circonstance pour gouverner les Juifs, oblige à retenir la dernière de ces dates.

5. XVIII, 1, 6 ; 25. Cf. XX, IX, 5 ; 215.

6. XVIII, II, 3 ; 36-38.

mort de Phraates, leur roi, survint vers ce temps-là (*κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον*) ; son fils Phraatacès qui lui avait dressé des embûches, se vit préférer successivement Orodès, puis Vononès ; or ce dernier, chassé par Artabane, se réfugia en Arménie ; il y revendiqua sans succès le pouvoir, et finit par se rendre auprès de Silanus, gouverneur de la Syrie, tandis que l'Arménie était donnée par Artabane à l'un de ses fils, nommé aussi Orodès<sup>7</sup>.

Dans cette notice, Josèphe a bloqué des événements qui s'échelonnèrent sur une très longue période : des dernières années du règne d'Auguste, à l'an 35 de notre ère<sup>8</sup>. Qu'il ait connu ou non la chronologie exacte de ces faits, il nous ramène sans le dire au règne d'Auguste, et *anticipe* le récit jusqu'au règne de Caius. Ce qui paraît contemporain des premières années de Tibère et de la fondation de Tibériade qui faisait l'objet de la notice précédente, c'est la défaite infligée par Artabane à Vononès<sup>9</sup> ; sans doute est-ce la raison pour laquelle Josèphe mentionne aussitôt la mort d'Antiochos<sup>10</sup> que Tacite date en effet de l'année 17<sup>11</sup>, et la mission confiée en cette même année à Germanicus<sup>12</sup>.

3. Des premières années du règne de Tibère, nous passons normalement aux faits qui marquèrent le gouvernement de Ponce Pilate en Judée<sup>13</sup>.

Nous n'examinerons pas si l'ensemble de ceux-ci est commandé, comme le veut Norden, par l'idée des troubles qui se succédèrent en Palestine et ailleurs, et si par conséquent, la notice qui concerne Jésus est interpolée<sup>14</sup>. Cette question paraît secondaire du point de vue qui est le nôtre, car tous ces développements<sup>15</sup> se rattachent plus ou moins étroitement à l'histoire de Pilate, qui amène l'auteur à évoquer pour la première fois la mort de Tibère (16 mars de l'an 37).

Josèphe poursuit ainsi son récit : « Or Vitellius, arrivé en Judée, monta

7. XVIII, II, 4 ; 39-52.

8. Tacite bloque lui aussi, après la mention du consulat de Statilius et Libon (an 16) une partie de ces événements, comme si l'un et l'autre avaient puisé leurs informations à la même source. *Annales*, II, 1-3 et VI, 33 ; cf. L. HOMO (Glötz), *Le Haut Empire*, Paris, 1933, p. 100 et 216 ; G. GOYAU, *Chronologie de l'empire romain*, p. 48 et 78.

9. G. GOYAU, *Chronologie de l'empire romain*, p. 55.

10. « Or survint aussi la mort d'Antiochos, roi de Commagène. » XVIII, II, 5 ; 53

11. TACITE, *Annales*, II, 42 : sous le consulat de Caius Cécilius et de Lucius Pomponius.

12. XVIII, II, 5 ; 54. Cf. TACITE, *Annales*, II, 43.

13. XVIII, III-IV, 2 ; 55-89.

14. NORDEN, *Josephus und Tacitus über Jesus Christus und messianische Prophetie*, dans *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, 1913, p. 637-668, critiqué par CORSSEN, *Die Zeugnisse des Tacitus und Pseudo-Josephus über Christen*, dans *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, XV, 1914, p. 128 sq.

Pour le dire en passant, la répétition des mots *θουβεῖν* (58), *θουβοῦντας* (62), *ἐθαβρούει* (65), *θούρου* (85) indique certainement que l'ordre des développements est en partie littéraire. Mais le plan ainsi tracé reste trop lâche pour qu'on puisse en déduire que la notice qui concerne le Christ, est totalement interpolée. Cf. le résumé de la question par M. Goguel, *Jésus*, Paris, 1950, p. 60-61.

15. L'un des récits étant explicitement présenté comme une digression.

à Jérusalem, car c'était la fête nationale des Juifs qu'on appelle la Pâque<sup>16</sup> ». On pourrait croire *a priori* que Vitellius monta à Jérusalem après la mort de Tibère, ou tout au moins que ce voyage se confond avec celui qui sera signalé au chapitre suivant (I, 3 ; 124). Or il n'en est rien : Vitellius est allé deux fois à Jérusalem, d'abord en 36, l'année qui précéda la mort de Tibère ; et une seconde fois en 37<sup>17</sup>. Cela se déduit des circonstances qui accompagnent chacun des deux voyages. Le premier fut en effet provoqué par les plaintes des Juifs contre Pilate ; et alors, Vitellius « dépouilla du sacerdoce le grand prêtre Josèphe, appelé Caïphe, et lui substitua Jonathan, fils du grand prêtre Anan. Après quoi, il rentra à Antioche<sup>18</sup> ». Le second voyage au contraire paraît avoir été à peu près fortuit : sur l'ordre de Tibère, Vitellius était parti en campagne contre Arétas, roi de Pétra ; or comme le proconsul se préparait à traverser la Judée avec son armée, les principaux citoyens lui représentèrent qu'il n'était pas conforme à la tradition de porter à travers le pays des enseignes chargées d'images [idolâtriques], évidemment les images des empereurs. Vitellius fit donc passer les troupes par la plaine, et monta lui-même à Jérusalem en compagnie du tétrarque Hérode et de ses amis pour sacrifier à Dieu pendant la fête nationale des Juifs (où l'on reconnaît la Pâque). Là, il destitua le grand prêtre Jonathan, et lui substitua Théophile ; or il était à Jérusalem depuis trois jours, quand il apprit la mort de Tibère<sup>19</sup>.

Le second voyage se trouve ainsi daté de l'an 37 ; l'autre, dont les circonstances avaient été différentes, doit nécessairement être reporté à l'année 36.

4. Entre ces deux voyages (XVIII, IV, 3 ; 90 ; et V, 3 ; 122-124), s'intercalent trois autres notices destinées à combler des lacunes antérieures.

D'abord Josèphe reprend l'histoire des Parthes, à partir de l'an 35<sup>20</sup>, et celle du ressentiment que Vitellius conçut contre le roi Hérode, et qu'il dissimula « jusqu'à son retour à Rome, sous le principat de Caïus (= Caligula)<sup>21</sup> ». Il mentionne ensuite la mort de Philippe (*Τότε δὲ καὶ Φίλιππος... τελευτᾷ*)<sup>22</sup>, qui dut se produire entre le 19 août 33 et le printemps de 34<sup>23</sup>. Il raconte enfin les dissentiments d'Hérode et du roi

16. Οὐτέλλιος δὲ εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἀφικόμενος ἐπὶ Ἱεροσολύμων ἀνῆει, καὶ ἦν γὰρ αὐτοῖς ἑορτὴ πάτριος, πάσχα δὲ καλεῖται, XVIII, IV, 3 ; 90.

17. Cf. E. SCHÜRER, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi*, 3 ; I, 493-494.

18. XVIII, IV, 3 ; 95.

19. XVIII, V, 3 ; 121-124.

20. TACITE, *Annales*, VI, 35-36. On sait que Vitellius fut nommé gouverneur de Syrie en 35 : *Ibid.*, VI, 32.

21. XVIII, IV, 5 ; 105.

22. XVIII, IV, 6 ; 106.

23. E. SCHÜRER, *op. cit.*, 431.

Arétas, qui entraînent l'intervention de Vitellius, et son second voyage à Jérusalem.

L'histoire progresse ainsi par une série de bonds suivis chacun d'un léger recul (on serait tenté de dire qu'elle fait trois pas en avant et deux en arrière). Or, dans les derniers exemples donnés, aucune transition n'éclaire ces différentes démarches : elles n'apparaissent qu'à la lumière de renseignements étrangers au texte.

5. Au contraire, après la seconde mention de la mort de Tibère (V, 3 ; 124), Josèphe raconte les mesures que prit Vitellius, aussitôt qu'il eût reçu la nouvelle. Il précise qu'Agrippa, fils d'Aristobule, était parti pour Rome, l'année précédente<sup>24</sup> ; il ouvre à propos de ce même Agrippa, une longue digression sur la famille d'Hérode<sup>25</sup> ; et il annonce qu'il va revenir sur les aventures par lesquelles était passé le futur roi<sup>26</sup> : dans cette dernière partie qui précède la troisième mention de la mort de Tibère (VI, 10 ; 224), les indications chronologiques sont parfaitement claires.

Cette analyse que nous aurions voulue moins aride, appelle quelques remarques.

Le procédé d'*anticipation chronologique* se ramène à un exposé par notices qui se recouvrent partiellement les unes les autres... un peu comme les ardoises d'un toit ! C'est un procédé simpliste qui ne permet de reconnaître ni un grand écrivain ni un historien capable de dominer parfaitement son sujet. D'auteurs modernes, on dirait qu'ils se contentent de classer des fiches, et de les recopier sans se préoccuper de fondre l'ensemble de leurs informations. A défaut de fichier, les anciens usaient des emprunts qu'ils faisaient à leurs devanciers ou de leurs informations personnelles, à peu près de la même manière.

Pour nous qui cherchons dans leurs œuvres des renseignements précis, l'important serait d'y trouver trace de transitions ou d'indications qui permettraient au moins de distinguer les notices : deux fois (1 et 5) nous avons trouvé des transitions explicites ; ailleurs (2, 3 et 4) nous n'avons relevé que des indications vagues, quand nous n'avons pas constaté leur absence totale<sup>27</sup>.

Une fois connu le procédé et son ampleur<sup>28</sup>, il importe de ne pas inter-

24. XVIII, v, 3 ; 126.

25. *Ibid.*, 129 et sq.

26. *Ibid.*, V, 4 ; 142.

27. Faut-il dire combien les auteurs modernes ont leur tâche facilitée par les procédés typographiques, tels que sont les titres, les sous-titres et les différents caractères ?

28. De Josèphe, nous pourrions citer beaucoup d'autres exemples : *A. J.*, XVII, ix, 3 ; 222 ; et x, 1 ; 250 ; XIX, I, 1 et 2.

Le même procédé apparaît chez Zozime, *Hist. Romaine*, I, IV, où la mort de Valens et l'avènement de Théodose sont suivis de l'histoire des invasions qui ont provoqué le changement dynastique ; chez Georges Hamartolos où le récit de la guerre contre Maxence fait suite à

vertir les faits, et de ne pas dédoubler ceux que l'auteur mentionne plusieurs fois à l'arrière plan de son récit, comme pour le jalonner par le rappel d'événements connus : c'est souvent le cas des faits placés au point d'arrêt de chaque notice. La mort de Tibère est mentionnée trois fois, mais deux fois au terme d'un développement qui n'était pas consacré principalement à l'histoire de cet empereur ; seule, la troisième mention occupe le début d'un paragraphe ; elle y figure avec le compte des années du règne : « Tibère, . . . , mourut après avoir exercé le pouvoir vingt-deux ans, cinq mois, et trois jours<sup>29</sup> ». Alors seulement commence le règne de Caius.

On voit ainsi que le procédé d'anticipation chronologique rend suspect *a priori* le dédoublement des faits : la double visite de Vitellius à Jérusalem se déduit de bonnes raisons : si ces raisons faisaient défaut, on ne pourrait préjuger le dédoublement.

\*  
\* \*

Ce qui est vrai de la parabole du festin et de l'histoire de Flavius Josèphe, ne l'est pas moins des récits de saint Luc. Celui-ci passe de la naissance de Jean-Baptiste à sa retraite au désert (I, 80) pour revenir ensuite à la nativité de Jésus qui avait suivi de près celle du précurseur. La prédication de Jean appelle la mention de son emprisonnement (III, 20), suivie — non pas chronologiquement bien sûr — du baptême de Jésus. Le chapitre IV<sup>e</sup> montre le Maître qui prend pour la première fois la parole à Capharnaüm ; or « son renom, nous dit l'évangéliste, se propageait partout dans la contrée » (IV, 37)... avant même que Jésus ne fût sorti de la synagogue où il venait de parler.

De même, dans le livre des *Actes*, la persécution qui éclate après la mort d'Étienne, disperse les hellénistes dans les bourgs de Judée et de Samarie (VIII, 1) avant qu'il n'ait été question d'ensevelir le martyr. Et la prophétie d'Agabus détermine les fidèles d'Antioche à envoyer des secours aux frères de Judée (XI, 30) sans qu'on nous ait dit quel laps de temps a séparé la prédiction, de la famine qui sévit sous le règne de Claude.

J'avais abordé cette question dans une note publiée dans la *Revue des sciences religieuses*<sup>30</sup>, où j'avais eu le tort, je le reconnais volontiers, de

l'histoire de la conversion de Constantin, poursuivie jusqu'après la prise de Rome. P. G., CX, 581-586.

Tacite (cf. *Annales*, VI, 35) use parfois du même procédé, mais avec beaucoup plus de discrétion.

29. XVIII, VI, 10 ; 224.

30. *Revue des Sciences Religieuses*, t. XXV, 1951, *Notes et Communications : Le second voyage de saint Paul à Jérusalem*, p. 265-269.

présenter ensemble deux séries d'observations de valeur différente et d'inégale importance. Elles portaient, l'une sur la variante : « Ils retournèrent à Jérusalem », l'autre sur la question de savoir s'il y avait eu deux famines, deux collectes et deux voyages<sup>31</sup>.

Que le verset XII, 25 des Actes ait trait à l'arrivée de Paul et de Barnabé à Jérusalem ou à leur départ de la ville sainte, il a toute chance de situer soit l'arrivée soit le départ des deux apôtres à son incidence chronologique. Au contraire, la mention de la famine et de la mission confiée aux deux apôtres (XI, 28-30), parce qu'elle est rattachée à la prédiction d'Agabus présente toutes les apparences d'une anticipation chronologique.

L'usage de ce procédé littéraire que nous avons constaté chez Luc lui-même, incite à ne pas préjuger le dédoublement des faits sans raison suffisante, c'est-à-dire si les circonstances n'en imposent pas l'idée. C'est loin, ici, d'être le cas ; et Eusèbe de Césarée qui fait plusieurs fois allusion à ce passage, ne l'a pas compris — nous l'avons dit — autrement que nous-même.

Les Actes ne parlent que d'une famine qui eut lieu sous Claude ; cette famine annoncée par Agabus ne survint que plus tard, et c'est alors seulement que les fidèles d'Antioche déléguèrent Paul et Barnabé. Peu importe qu'il s'agisse au XII, 25 de leur arrivée à Jérusalem ou de leur retour à Antioche, c'est vers le temps de la mort d'Hérode, et vraisemblablement dans les années qui suivirent immédiatement celle-ci, qu'il convient de placer la famine, la collecte et le voyage.

S. GIET.

Strasbourg.

31. Dans la *Revue Biblique*, Dom Dupont a fait la critique de cette note (t. LXII, janvier 1955, p. 49-52), et déclaré que la *lectio difficilior* qu'il tenait antérieurement pour la mieux attestée (*Les Problèmes du Livre des Actes*, Louvain, 1950, p. 53), lui paraissait maintenant impossible à retenir (*art. cit.*, p. 50).

Bien que les arguments de Dom Dupont ne me paraissent pas décisifs (En temps de famine, pour ne prendre qu'un exemple, on ne vient *au secours* des affamés qu'en *apportant des secours*), je me garderai d'entrer en discussion parce que, d'une part, la variante que je ne fais aucune difficulté pour considérer comme conjecturale, est pour moi secondaire, et parce que, d'autre part, Dom Dupont me paraît adopter pour l'essentiel mes propres conclusions (cf. *Problèmes des Actes*, p. 52, et l'article cité, p. 55) : le texte des *Actes*, XI, 30 et XII, 25 n'est à interpréter ni de deux voyages, ni d'un séjour prolongé pendant tout l'intervalle de ces deux mentions. Le présent article n'a d'autre but que d'expliquer le mécanisme de ces deux mentions.

Dom Dupont critiquait dans le même article une autre étude sur la chronologie paulinienne : je me propose de revenir ultérieurement sur ce sujet.